

CONSEILS DE POSE - PARQUET CHÊNE MASSIF - POSE FLOTTANTE

► Généralités

- Le bois est un matériau naturel provenant de forêts durablement gérées, les parquets peuvent présenter des aspects différents. De plus les parquets n'obtiennent leur couleur qu'après quelques semaines d'exposition aux U.V, il est donc conseillé de ne mettre les tapis que plusieurs semaines après application.
- Il est conseillé d'ouvrir les paquets, dans la pièce où le parquet devra être posé, pour faire respirer le bois (afin d'éviter les chocs thermiques et hygrométriques) au moins une semaine avant la pose.
- Votre parquet est huilé avec des huiles naturelles séchées aux UV. Lames rainées et bouvetées sur 4 rives. Votre parquet ne nécessite pas une finition supplémentaire. Il est prêt à poser.
- Prévoyez une quantité supérieure de parquet (entre 5 et 8 %) de votre surface réelle pour couvrir les chutes liées à la pose et la découpe des lames.
- La pose flottante est permise grâce au système breveté EASIKLIP®. Des clips en aluminium (fournis avec votre commande) s'insèrent en dessous des lames de parquet, et permettent de maintenir les lames entre elles. Sur ces clips, des joints en silicone permettent l'expansion et la dilatation naturelle du bois.

► Etat du chantier avant la mise en œuvre / stockage

- Le séchage du gros œuvre, des enduits et de la chape doit être suffisant.
- Vitrages posés et travaux de peinture achevés.
- Pour une bonne pose, température des locaux entre 15° et 25°.
- Les lames doivent être stockées à plat, sans contact direct avec la dalle, conservées dans leur emballage jusqu'à 48 heures avant la pose où là il faudra enlever les films et cartons de protection afin d'acclimater le bois à la pièce.

► Contrôle du support

- Le support doit être plan (7mm sous une règle de 2.00m), soigneusement nettoyé et exempt de résidus de plâtre, graisse, peinture et autres parties friables. La teneur en humidité de votre support ne doit pas excéder 3% de la masse sèche. Pour y parvenir, ventilez et chauffez si nécessaire ; mesurer avec l'humidimètre approprié méthode CM, et faire contrôler.
- Chape ciment : celle-ci aura dans sa masse une humidité n'excédant pas 3%. Pour y parvenir, ventiler, et chauffer si nécessaire ; mesurer avec l'humidimètre approprié méthode CM, et faire contrôler. A défaut, compter pour les chapes normales, 1 semaine par cm pour le séchage

- Pour poser un plancher chauffant basse température** : Votre chape doit avoir un taux d'humidité maxi de 1,5% de la masse sèche (0,5% pour une chape liquide ou anhydrite). Le séchage naturel doit être complété par une mise en température pendant au moins 3 semaines avant la pose du parquet. Interrompre ensuite le chauffage 48h avant la pose du parquet. Après pose, attendez encore au moins une semaine avant de remettre progressivement en fonction le chauffage.
La pose flottante d'un parquet massif sur plancher chauffant est possible pour les largeurs de lame jusqu'à 125 mm inclus.

► Garantie du parquet

La garantie de ce parquet est de 5 ans (veuillez conserver soigneusement votre ticket de caisse avec la date d'achat), sous réserve que ce parquet ait été placé et entretenu selon les instructions et consignes indiquées ci-dessus. La garantie ne s'applique que sur les défauts majeurs par rapport à la spécification du produit (aspect technique) et seules les lames présentant une anomalie indécélable au moment de la pose sont prises en compte et échangées. La garantie se limite à ce seul échange de lame présentant un « vice caché » et ne couvre en aucune façon les frais de réfection, de finitions, de main d'œuvre. La garantie ne s'applique que lorsque le parquet a été posé dans des pièces où la température est de $\pm 20^{\circ}\text{C}$ pendant toute l'année, et où l'humidité de l'air varie de façon permanente entre 50 et 60%. La garantie n'est pas transmissible. La garantie est accordée sous réserve du respect des exigences mentionnées ci-dessus. La garantie ne couvre pas les coups, les accidents, l'apport d'humidité, les traitements non adaptés, les montages défectueux, les dégâts dus à un manque d'entretien ou la pose de lames défectueuses. L'usure normale, telle que des griffes dues au sable, ne relève pas non plus de la garantie. Des différences de ton qui surviennent sous l'influence de la lumière ne relèvent pas de la garantie.

► Mise en oeuvre

- L'air ambiant doit être compris entre 45% et 65% d'humidité.
- Le parquet doit avoir une hygrométrie comprise entre 7 et 11% pour une excellente stabilité. Vous pouvez contrôler l'hygrométrie à l'aide d'un hygromètre
- Conservez un joint de dilatation de 12mm tout autour de votre pièce en utilisant des cales adaptées (cales en bois). Pour des locaux de grandes dimensions > à 5m, prévoir un joint de dilatation correspondant à 0,15% de la largeur développée des lames

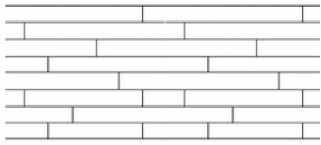
► Mise en place de la sous-couche pare vapeur

- En pose flottante, et afin de bloquer les remontées d'humidités, la pose d'une sous-couche pare vapeur est préconisée. Veillez à remonter légèrement la sous-couche sur les côtés du murs (6-7 cm), les plinthes et faire en sorte que les jonctions de deux bandes de sous-couche soient bien jointes (vous pouvez utiliser du ruban adhésif pour joindre les deux bandes). L'épaisseur de la sous-couche ne doit pas dépasser 2 mm afin d'assurer la stabilité de la pose.

CONSEILS DE POSE - PARQUET CHÊNE MASSIF - POSE FLOTTANTE

► Sens de pose

Le sens dans lequel vous devez poser votre parquet massif dépend de plusieurs facteurs, notamment la taille de la pièce, la source de lumière et le sens de la marche. Il n'y a pas de règle d'or, mais on l'installe généralement dans le sens de la marche, ou perpendiculairement à la source de lumière principale. En revanche, si vous avez des pièces très longues, il peut être intéressant de poser le parquet perpendiculairement à la longueur de sorte à élargir la pièce. Et inversement, si vous souhaitez donner encore plus de longueur, il peut être mise parallèlement à la grande longueur.



► Décalage des joints

Les parquets se posent à l'anglaise (cf illustration), c'est à dire que les joints de lame, d'une rangée à l'autre, doivent être décalés d'au moins 2 fois la largeur du parquet, par souci d'esthétique mais aussi de stabilité. Pour un parquet de 15 cm de largeur, vous devrez ainsi décaler les joints d'au moins 30cm

► Pose de la première rangée

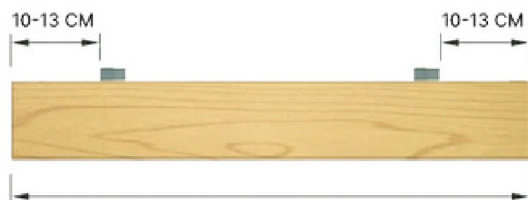
Nous recommandons de démarrer en haut à droite de la pièce, ainsi il sera plus facile d'installer les prochaines lames. Installez en périphérie vos cales, une cale tous les 50 cm environ.

Pose des clips en aluminium

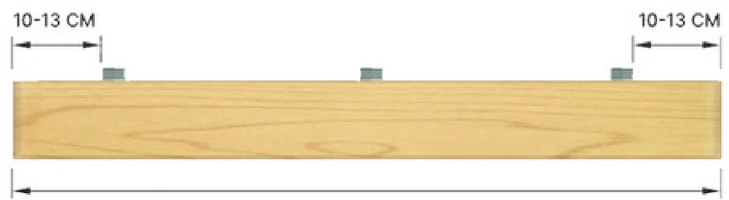
Avant de poser les lames, installez les clips en aluminium en dessous. Chaque clip est composé d'un silicone orange et de deux silicones verts. Le silicone orange doit toujours être en dessous de la lame, et les deux joints verts restent visibles une fois la lame posée. Insérez le clips dans la rainure du parquet, et appliquez une rotation de sorte à ce que le silicone orange vienne bien dans l'espace sous la lame.



Pour chaque planche, installez un clip entre 10 et 13 cm du bord de la planche, et un autre entre 10 et 13 cm du fin de la planche. Vous pouvez suivre le schéma ci-dessous pour la répartition des clips sur la lame. Posez la lame au sol avec les clips. Allez jusqu'au bout du mur en faisant de même avec les autres lames, et réaliser la découpe adéquate en fin de mur. La chute restante pourra être réutilisée en début de rangée suivante si sa longueur le permet (30 cm minimum, pour l'esthétique et la stabilité)



2 CLIPS PAR PLANCHE
POUR LES LAMES DE 30 À 70 CM



3 CLIPS PAR PLANCHE
POUR LES LAMES DE 80 À 120 CM

► Pose des rangées suivantes

Inclinez la lame de la rangée suivante, et insérez la languette dans la rainure de la rangée précédente (Image n°1), abaissez ensuite la lame et les clips viendront naturellement se solidariser (image n°2). Répétez l'opération pour l'ensemble du parquet



► Finitions

Une fois le parquet installé intégralement, vous pouvez enlever les cales. L'espace laissé pourra être couvert à l'aide de plinthes, ou d'autres moulures de finitions (quarts de rond, triangles, congés). Votre parquet est déjà protégé (huilé ou verni), vous n'avez donc plus rien à faire.

► Entretien

Pour l'entretien, le parquet peut dans un premier temps être passé à l'aspirateur. Les parquets huilés ou vernis peuvent être nettoyés avec une serpillière microfibre légèrement humide. N'utilisez pas de produits de nettoyage agressifs. N'utilisez jamais de l'ammoniac ou du chlore, ce qui provoquerait des taches noires sur le bois : Une serpillière humide, avec un nettoyant pour parquet à diluer. Autre option possible : les balais à pulvérisation directe, qui ont l'avantage de nourrir le parquet de façon régulière.